

VOTRE SOLUTION PATRIMONIALE



seguradis

Gamme de produits et services



À PROPOS DE NOUS

Dénomination sociale :	SEGURADIS
Siège social :	1 Esplanade Compans Caffarelli - 31000 Toulouse
Téléphone :	09 87 50 94 84
E-mail :	contact@seguradis.eu
Site internet :	www.seguradis.eu
RCS :	Toulouse B 908 981 632
APE/NAF :	6622Z
Forme juridique et capital :	SASU au capital de 5000€

SEGURADIS[®] est une marque protégée, exploitée par la société du même nom pour diverses classes de produits ou services. La société fait l'objet d'une inscription au Registre Unique des Intermédiaires en Assurances, Banque et Finance de l'ORIAS sous le n°22000986, dans la catégorie Courtier en Assurances (COA). Elle exerce sans obligation contractuelle de travailler en exclusivité avec un ou plusieurs établissements d'assurance. Son immatriculation est vérifiable sur le site internet de l'ORIAS à l'adresse www.orias.fr, ou bien à l'adresse suivante : ORIAS - 1 rue Jules LEFEBVRE, 75311 Paris cedex 09. L'activité d'intermédiation en assurances est placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 (acpr.banque-france.fr).

La société SEGURADIS dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des assurances, souscrite auprès de la compagnie CGPA sous le numéro RCP77841. Elle dispose de la Capacité Juridique Appropriée (CJA) au sens des articles 54 et 59 de la Loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée l'habilitant à "donner des consultations juridiques relevant de [son] activité principale et rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire direct de la prestation fournie".

INDÉPENDANCE DE NOTRE SOCIÉTÉ

La société SEGURADIS est soumise à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs compagnies d'assurance.	NON
La société SEGURADIS détient plus de 10% des droits de vote / du capital d'une entreprise d'assurance.	NON
La société SEGURADIS est détenu à plus de 10% des droits de vote / du capital par une entreprise d'assurance.	NON
Au cours du dernier exercice, la société SEGURADIS a réalisé plus de 30% de son chiffre d'affaires avec une même entreprise d'assurance.	NON

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Afin de vous apporter la meilleure qualité de service, nous restons à l'écoute de toutes vos remarques et réclamations. En cas de différend, nous vous invitons à adresser votre demande par courrier (SEGURADIS - Service réclamation - 1 Esplanade Compans Caffarelli 31000 Toulouse) ou par email (reclamation@seguradis.eu). Le cas échéant nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de réception de la réclamation. Si la réponse ne peut être apportée dans ce délai, nous accusons réception afin qu'une réponse vous soit apportée dans un délai de deux mois maximum. Si notre réponse ne vous donne pas satisfaction vous pouvez saisir par la suite le Médiateur de l'ANACOFI à l'adresse : ANACOFI - Association - 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris (ou par courrier électronique à l'adresse email: mediation@anacofi.asso.fr)

Table des matières

Informations réglementaires	1
Notre méthodologie	3
Notre expertise	4
I – Domaine de la santé, du social et de la protection des individus	4
II – Domaine de l’immobilier	5
III – Domaine de l’épargne et des investissements	5
IV – Domaine du patrimoine mobilier des individus.....	5
V – Domaine juridique et judiciaire	6
VI – Domaine du service, du commerce et de l’industrie	6
VII – Domaine des risques spéciaux.....	7

Notre méthodologie

SEGURADÍS est un réseau de proximité mettant en synergie des professionnels indépendants dans les domaines de la finance, du patrimoine, du droit et des assurances. À l'initiative de ce réseau, notre cabinet est aujourd'hui en mesure de vous proposer une pluralité d'expertises afin de s'adapter à toutes les situations, même les plus complexes, et vous proposer un accompagnement de qualité pour vos projets.

Fort de son expertise dans les domaines de la finance et des assurances notre cabinet travaille en relation directe avec des acteurs de renom, dont certains disposent d'une envergure internationale et sont susceptibles de proposer des garanties couvrant tout type d'activité, dans le monde entier. Notre rôle consiste ainsi à servir d'intermédiaire et d'interlocuteur avec ces compagnies, en vous aidant à décrypter, sélectionner et souscrire les contrats répondant à vos besoins et objectifs.

Pour ce faire notre cabinet souhaite se démarquer en revendiquant une approche à la fois globale, technique et patrimoniale à destination de sa clientèle **d'entreprises**, de **professionnels** et de **particuliers**. Nos conseillers vous accompagneront en respectant la méthodologie que nous avons mis au point pour vous assurer un accompagnement le plus qualitatif possible. Celle-ci s'articule autour de trois phases :

- **Analyse et diagnostic** : dès l'entrée en relation, votre situation personnelle ou professionnelle sera systématiquement étudiée sous un angle financier, juridique et fiscal. Votre conseiller vous proposera un rendez-vous dédié à cette étude, qui lui permettra ensuite de vous proposer un accompagnement en phase avec vos besoins.
- **Élaboration d'une stratégie** : suite à l'analyse de vos indicateurs financiers votre conseiller vous proposera une stratégie en adéquation avec vos objectifs, vos flux, vos stocks et le degré de risque que vous avez choisi. Une analyse récapitulative vous sera par ailleurs offerte lors de l'entrée en relation. Une étude plus exhaustive, sous forme de consultation écrite ou orale, pourra vous être proposée en fonction de vos besoins.
- **Suivi dans le temps** : votre conseiller suivra l'évolution de vos indicateurs sur le long terme afin de vous accompagner dans la mise en œuvre et les éventuelles modifications ultérieures de votre stratégie. Il restera votre interlocuteur privilégié et fera le nécessaire pour répondre à vos demandes dans les meilleurs délais.

Notre expertise

I – Domaine de la santé, du social et de la protection des individus

Intitulé et caractéristiques du contrat		Public ciblé				
		Professionnels	Entreprises	Collectivités publiques	Particuliers	Associations
Mutuelle *	<i>Prise en charge des frais de santé éligibles (hospitalisation, optique, dentaire, soins divers, etc.)</i>	✓			✓	
Mutuelle collective	<i>Prise en charge des frais de santé des salariés d'une entreprise.</i>		✓	✓		✓
Prévoyance *	<i>Protection des revenus et du niveau de vie d'une personne professionnellement active en cas d'arrêt de travail, invalidité ou de décès.</i>	✓			✓	
Prévoyance collective	<i>Protection des revenus des salariés d'une entreprise en cas d'arrêt de travail, invalidité ou de décès.</i>		✓	✓		✓
Garantie indemnités de fin de carrière	<i>Protège la trésorerie de l'entreprise en lui permettant d'anticiper le versement d'indemnités de fin de carrière (IFC) de ses salariés tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.</i>		✓	✓		✓
Garantie homme clé	<i>Protection de l'entreprise et de ses effectifs en cas de décès d'un gérant clé.</i>		✓	✓		✓
Garantie croisée des associés	<i>Permet de conserver le contrôle de sa société en cas de disparition d'un associé.</i>	✓	✓			
Assurance emprunteur	<i>Protection de la capacité de remboursement de l'emprunteur en cas d'arrêt de travail, invalidité ou décès.</i>	✓			✓	
Garantie des accidents de la vie	<i>Protection des membres du foyer contre les aléas de la vie et leurs conséquences corporelles. Constitue un bon complément à la souscription d'une prévoyance.</i>				✓	
Assurance multisports	<i>Protection pour la pratique des sports nécessitant une couverture spécifique et/ou sur une durée déterminée, à l'année ou à la journée.</i>				✓	
Couverture voyages d'affaires	<i>Protection des collaborateurs lors des voyages d'affaires et autres déplacements, y compris à l'international.</i>		✓	✓		✓
Couverture déplacements privés et vacances	<i>Protection des individus contre les risques d'annulation et les dommages survenant à l'occasion de leurs déplacements de courte durée (déplacement individuels ou collectifs).</i>				✓	✓
Couverture étude à l'étranger	<i>Pack de garanties conformes aux exigences des universités internationales, avec plafonds progressifs et élevés pour les USA.</i>				✓	
Assurance dépendance	<i>Protège contre la dépendance survenant en raison d'une situation de handicap ou en raison de la vieillesse, par le versement d'une rente permettant le recours à des auxiliaires de vie.</i>				✓	
Assurance obsèques	<i>Assure le financement des obsèques de l'assuré.</i>				✓	

* Produit éligible au dispositif MADELIN à destination des travailleurs non-salariés (TNS)

II – Domaine de l'immobilier

Intitulé et caractéristiques du contrat		Public ciblé				
		Professionnels	Entreprises	Collectivités publiques	Particuliers	Associations
Assurance multirisque habitation (MRH)	<i>Assurance à destination des propriétaires, copropriétaires, locataires et colataires d'un bien immobilier à usage d'habitation. Contrat adaptatif, protégeant le bien immobilier ainsi que les personnes y étant domiciliées pour plusieurs risques (nombreuses options disponibles).</i>	✓			✓	
Assurance propriétaire non occupant (PNO)	<i>Protection du patrimoine immobilier mis en location et non occupé par le propriétaire.</i>	✓	✓		✓	
Assurance propriétaire non exploitant (PNE)	<i>Protection des locaux commerciaux des entreprises Propriétaires Non Exploitant.</i>	✓	✓		✓	
Garantie loyers impayés	<i>Protection du propriétaire d'un bien locatif contre la défaillance de son locataire.</i>		✓	✓		✓
Garantie perte financière	<i>Protection contre les moins-values immobilières résultant de certains aléas ayant un impact négatif sur le prix de revente.</i>				✓	

III – Domaine de l'épargne et des investissements

Intitulé et caractéristiques du contrat		Public ciblé				
		Professionnels	Entreprises	Collectivités publiques	Particuliers	Associations
Épargne retraite * (PER)	<i>Permet la préparation de la retraite durant la vie active, tout en offrant le bénéfice d'un cadre fiscal avantageux.</i>	✓			✓	
Épargne retraite collective (PERCO)	<i>Permet à l'entreprise d'aider ses salariés à capitaliser et à préparer leur retraite.</i>		✓	✓		✓
Assurance vie	<i>Constitution d'un capital financier dans le cadre d'un régime fiscal et successoral avantageux.</i>				✓	
Contrat de capitalisation	<i>Constitution d'un capital financier dans le cadre d'un régime fiscal et successoral avantageux.</i>	✓	✓		✓	✓

* Produit éligible au dispositif MADELIN à destination des travailleurs non-salariés (TNS)

IV – Domaine du patrimoine mobilier des individus

Intitulé et caractéristiques du contrat		Public ciblé				
		Professionnels	Entreprises	Collectivités publiques	Particuliers	Associations
Assurance auto/moto	<i>Couverture dans le cadre de l'utilisation d'un véhicule à moteurs, contre les dommages portés au bien assuré ou aux tiers.</i>	✓	✓	✓	✓	✓
Assurance autre type de véhicule	<i>Couverture dans le cadre de l'utilisation d'autres types de véhicules, sur route, sur mer ou dans les airs.</i>	✓	✓		✓	
Assurance véhicule de collection et de loisir	<i>Couverture des véhicules à moteur anciens, de collection ou de loisir (couverture adaptée à une utilisation restreinte).</i>				✓	
Assurance permis de conduire	<i>Sécurisation du permis de conduire de l'assuré par la prise en charge de ses frais de défense, frais de stage de récupération de points, voire l'aide au financement d'un nouveau permis en cas de retrait.</i>	✓			✓	
Assurance objet d'art	<i>Protection des objets d'art et de collection.</i>				✓	✓

V – Domaine juridique et judiciaire

Intitulé et caractéristiques du contrat		Public ciblé				
		Professionnels	Entreprises	Collectivités publiques	Particuliers	Associations
Protection juridique	<i>Prise en charge des frais afférents à vos litiges.</i>	✓	✓		✓	✓
Protection juridique fiscale	<i>Prise en charge des frais juridiques en cas de contrôle pour les clients de cabinets d'expertise-comptable ou de centre de gestion agréés.</i>	✓	✓		✓	✓
Protection des mandataires sociaux	<i>Protection des dirigeants au cas où ils seraient mis en cause personnellement.</i>		✓			
Protection juridique collectivités	<i>Prise en charge des frais afférents aux litiges de la collectivité, notamment pour ce qui est des procédures de passation des marchés publics et demandes de gré à gré.</i>			✓		

VI – Domaine du service, du commerce et de l'industrie

Intitulé et caractéristiques du contrat		Public ciblé				
		Professionnels	Entreprises	Collectivités publiques	Particuliers	Associations
Responsabilité civile professionnelle générale	<i>Couverture de l'entreprise contre les risques liés à l'engagement de sa responsabilité dans le cadre de son activité.</i>	✓	✓			
Multirisque professionnelle	<i>Protection de l'activité de l'entreprise et de ses locaux contre divers risques.</i>	✓	✓			
Assurance protection des marchandises	<i>Protection de l'entreprise contre le risque lié au transport et à la détérioration des marchandises, sur le territoire national et à l'international.</i>	✓	✓			
Assurance véhicule professionnel	<i>Protection de l'entreprise contre les difficultés résultant des pannes et accidents des utilitaires et véhicules (même privés) utilisés à titre professionnel.</i>	✓	✓			
Assurance flotte automobile	<i>Protection des véhicules du parc auto d'une entreprise au travers d'un seul contrat d'assurance.</i>	✓	✓			
Assurance bris de machine	<i>Protection contre la casse pouvant survenir sur les engins et machines de chantier.</i>	✓	✓			

VII – Domaine des risques spéciaux

Intitulé et caractéristiques du contrat		Public ciblé				
		Professionnels	Entreprises	Collectivités publiques	Particuliers	Associations
Responsabilité civile professionnelle des professions réglementées	<i>Couverture de l'entreprise contre les risques liés à l'engagement de sa responsabilité dans le cadre de son activité (ex : secteur de l'immobilier, des intermédiaires financiers, etc.)</i>	✓	✓			
Responsabilité civile aviation	<i>Couverture contre les dommages causés aux passagers et aux tiers non transportés à l'occasion d'accidents aéronautiques.</i>		✓			
Responsabilité civile des produits aéronautiques	<i>Couverture de l'entreprise contre les risques liés à l'engagement de sa responsabilité dans le cadre de la fabrication, la livraison ou l'exploitation de produits aéronautiques.</i>		✓			
Responsabilité professionnelle aéronautique	<i>Couverture de l'entreprise contre les risques liés à l'engagement de sa responsabilité dans le cadre de son activité.</i>		✓			
Assurance risques cyber	<i>Protection contre les risques informatiques pouvant survenir à l'occasion d'une cyber-attaque.</i>	✓	✓			
RC Décennale	<i>Protection contre les dommages pouvant compromettre la solidité d'un ouvrage à l'occasion de travaux.</i>	✓	✓			
Tous risques chantiers	<i>Protection de l'ouvrage, des ouvrages provisoires et du matériel de contre divers risques (incendie, vol, dégât des eaux, catastrophe naturelle, etc.).</i>	✓	✓			
Garantie constructeur non réalisateur	<i>Couverture de la personne ayant construit ou fait construire un bien immobilier, ou ayant agi en tant que mandataire du maître d'ouvrage.</i>	✓	✓			
Garantie risques environnementaux	<i>Protection contre les atteintes à l'environnement pouvant résulter de l'activité de l'entreprise.</i>	✓	✓			